



LES ECHOS



EDITO

Il est des valeurs fondamentales sur lesquelles nous ne pouvons pas nous diviser :

- La lutte pour notre santé face au COVID 19 qui frappe les plus faibles, les moins armés, doit être au quotidien notre objectif. Quels que soient notre âge, notre profession, fermons la porte à la pandémie.

- La guerre pour nos libertés d'aller, de penser, de vivre comme bon nous semble, s'inscrit à ce jour au premier rang des priorités de chaque français, quelles que soient ses convictions politiques ou religieuses. Nous devons nous dresser pour protéger l'école et ses enseignants, ces fantassins de la laïcité et du savoir, qui arment nos enfants contre l'obscurantisme.

La République garantit à chaque habitant de France, le Vivre Ensemble par ses principes de liberté et d'égalité, et surtout de laïcité comme le stipule l'Article 1^{er} de la Constitution de 1958 : « La France est une République laïque ».

Chers concitoyennes et concitoyens, en cette fin d'année déstabilisante, restons fermes et soudés, l'avenir de nos enfants dans ce beau pays de France en dépend.

Pierre GOUBET,
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



ZOOM SUR EN PAGE 2

- ⊙ Commission Sport, Associations et Culture

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 6

- ⊙ La Police municipale fait peau neuve
- ⊙ Une nouvelle balayeuse pour la voirie
- ⊙ Les travaux voirie et bâtiments communaux
- ⊙ Garde à domicile
- ⊙ Commémoration du 11 novembre
- ⊙ La Laïcité mise à rude épreuve
- ⊙ Téléthon
- ⊙ Hommage aux victimes d'attentats
- ⊙ Père Noël
- ⊙ Portrait
- ⊙ Départ à la retraite
- ⊙ Remise de masques au collège de Beynost
- ⊙ Distribution des colis de Noël
- ⊙ Confinement : Les volailles aussi !

VIE COMMUNAUTAIRE PAGE 6 A 7

- ⊙ Le french Poc : incubateur industriel
- ⊙ les enjeux de la politique de la ville et de la cohésion sociale
- ⊙ PCAET - Consultation populaire

VIE ASSOCIATIVE PAGE 8

- ⊙ Club Amitié Loisirs
- ⊙ Convention ARTEMIS - Croix Rouge
- ⊙ La formation des JSP se poursuit à distanc
- ⊙ L'OBSM champion de France 2020

VIE PRATIQUE PAGE 9 A 10

- ⊙ Intoxication au monoxyde de carbone
- ⊙ La Fête des commerçants
- ⊙ Vestiboutique de la Croix Rouge
- ⊙ ADMR
- ⊙ Le réseau de transport en car de l'Ain
- ⊙ plateforme d'accompagnement et de répit
- ⊙ Point Accueil Ecoute Jeunes
- ⊙ Les restos du coeur
- ⊙ Agenda - Etat civil - Permanences

LA COMMISSION MUNICIPALE – SPORT, ASSOCIATIONS ET CULTURE

Installée depuis le conseil municipal du 18 juin 2020, la commission Sport, Associations et Culture est composée à ce jour des membres suivants : N. BOURGEOIS, A. CHAMPETINAUD, C. CHARTON, N. FERRACHAT, R. GAILLARD, N. GRAVIER, Y. HERZIG, D. JUHEN, M. LAURAIN, B. MATEOS, M-C. PETIT, L. PLANÉ, J. TCHALEKIAN et S. TSALAPATIS.

Les Echos (LE) : Bonjour Mme BOURGEOIS. Vous êtes nouvellement élue au sein de la commune. Pourriez-vous vous présenter auprès des Mauriciens ?

Nicole BOURGEOIS (NB) : « J'habite la commune depuis novembre 2000. Actuellement, j'enseigne le français et l'histoire-géographie au CFA de l'AFPMA de Bourg-Péronnas auprès d'élèves de terminale et de techniciens supérieurs. J'ai intégré au mois de mars 2019 l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique) pour devenir directrice d'établissements sociaux et médico-sociaux. C'est un domaine que je connais pour y avoir travaillé pendant 10 ans et que je souhaite retrouver.

Au niveau local, j'étais déjà très impliquée dans des associations telles que l'Amicale des jardins et la Roseraie dans laquelle j'étais vice-présidente et aujourd'hui présidente. J'ai également participé plusieurs fois aux tournées du Père Noël ainsi qu'aux actions du Téléthon ».

LE : ... et nous présenter votre commission ?

NB : « C'est une commission conséquente dans son effectif car elle réunit jusqu'à 32 personnes, des élus mais aussi des bénévoles qui souhaitent participer à nos actions. Cela va nous permettre d'être dynamiques et de travailler sur Saint-Maurice et tout le territoire de la Côteière. Son champ d'action couvre le sport, le secteur associatif et la culture. C'est ce dernier aspect qui mériterait d'être plus développé même si notre commune est plutôt active dans ce domaine avec notamment les activités proposées par Artémis mais pas seulement ».

LE : Quels sont vos projets pour la mandature ?

NB : « Lors des premières réunions en commission, nous avons décidé, pour le mandat, de poursuivre et pérenniser les actions qui ont été mises en œuvre au cours du mandat précédent telles que le traditionnel Forum des Mauriciens, le cinéma plein air, le Téléthon, la tournée du Père Noël, le cross des papillotes, la Fête de la musique, la Vogue, la brocante, la Fête des commerçants et d'autres actions ponctuelles. Mon prédécesseur, Claude CHARTON, a été force de propositions en la matière, je souhaite bien évidem-

ment lui emboîter le pas mais aussi proposer de nouveaux projets.

Nous souhaitons également soutenir les actions menées au sein d'Artémis et accompagner la création de nouvelles associations comme par exemple Cœur d'Asie tout en soutenant les associations existantes ».

LE : Vous avez parlé de nouveaux projets. Peut-on en savoir davantage ?

NB : « Nous avons la volonté de créer un festival culturel afin de mettre en valeur les traditions de chaque communauté présente sur la commune avec, en toile de fond, le vivre ensemble qui serait le point d'orgue d'une offre d'animations sur la période estivale. La période actuelle ne nous permet pas d'avancer comme nous le souhaiterions mais le projet mûrit ».

Nous avons la volonté également de développer notre partenariat avec l'Office du tourisme Dombes-Côtière qui propose à destination des familles de nombreuses activités telles que des jeux de piste pour faire découvrir les différentes communes de la CCMP. L'idée est de créer des synergies autour de projets communs qui s'adressent à différents types de publics.



Nicole BOURGEOIS
Adjointe à la
vie associative, au sport et
à la culture

Le compte-rendu du conseil municipal du 12 novembre est disponible sur le site internet de la commune.
Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.
Prochain conseil : Jeudi 10 décembre 2020

LA POLICE MUNICIPALE FAIT PEAU NEUVE

Au cours des trois dernières années, le poste de Police Municipale a fait l'objet de nombreux travaux de rénovation et de réaménagement. En 2018 et 2019, les façades est et ouest du bâtiment ont été isolées par l'extérieur et la toiture a été réparée pour un montant de 5000 € TTC. Cette année, l'intérieur du bâtiment a été rénové en commençant par l'isolation intérieure de la façade nord, la pose d'une cloison permettant un nouvel agencement des postes de travail ainsi que la rénovation des peintures, des sols et de la connectique. La plupart de ces travaux ont été réalisés en régie c'est-à-dire par des agents des services techniques.

Enfin, une partie du mobilier a été changée comme par exemple la banque d'accueil ainsi que divers mobiliers pour un montant de 4 000 € TTC.



LES TRAVAUX SUR LA VOIRIE ET LES BATIMENTS COMMUNAUX



Depuis la rentrée, de nombreux travaux ont également été réalisés, notamment pour la voirie, rue des Andrés (près du croisement avec la rue des Gravelles), avec un nouveau revêtement pour un montant de 13 500 € TTC. Les autres travaux concernent la mise aux normes PMR (Personne à mobilité réduite) de l'accessibilité des accès extérieurs de plusieurs bâtiments communaux : le club de tennis, le

Boulodrome, le club de boxe, la Sathonette et l'Ecole élémentaire. Le montant total des travaux est de 81 000 € TTC. Une demande de financement est en cours auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (50%) et de l'Etat (20%) via le dispositif DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux). Enfin, l'ancien éclairage des courts de tennis a été remplacé par des dispositifs à LED, permettant la diminution de la consommation d'électricité d'environ 60 %, soit une économie de l'ordre de 3 000 à 3 500 € par an. D'autres bâtiments communaux devraient être équipés prochainement du même dispositif pour permettre de réaliser des économies d'énergie substantielles.

UNE NOUVELLE BALAYEUSE POUR LA VOIRIE

Après étude d'une solution en location (amortissement en 5 ans d'une acquisition), la commune a décidé d'acheter une nouvelle balayeuse pour un montant de 180 000 € TTC auprès de l'UGAP (l'Union des groupements d'achats publics). En effet, l'ancienne balayeuse, achetée en 2003, générait des frais de fonctionnement importants comme le remplacement régulier des pièces usées (10 000 € par an environ) et la consommation de carburant élevée (estimée à 8-10 l par heure soit 5 000 l/an). Cette nouvelle balayeuse, moins polluante car conforme à la norme EN 590, ne consomme que 5,4 l/h à 1 200 tours/min, soit une économie annuelle évaluée à 1 000 litres de carburant par an. Garantie 2 ans (ou 2 000 heures d'utilisation), elle évitera les frais d'entretien de l'ancienne balayeuse ainsi que les nombreuses pannes rencontrées sur les dernières semaines. Autre avantage : le confort d'utilisation pour les agents grâce aux évolutions technologiques telles que la diminution du bruit dans la cabine, la climatisation, la caméra arrière, l'inclinaison des balais depuis la cabine ...



GARDE A DOMICILE

La Mairie de Saint-Maurice-de-Beynost propose un nouveau service par le biais du RAM (Relais d'Assistants Maternels). Ce service s'adresse aussi bien aux parents en recherche d'une garde à domicile qu'aux personnes proposant déjà leurs services ou souhaitant le faire. Le RAM, via son Guichet Unique, permet la mise en relation entre les candidats à la garde à domicile et les familles en recherche de mode de garde. La Mairie propose aux candidats de prendre contact avec la responsable du RAM afin de se faire connaître et ainsi figurer sur une liste proposée aux futurs parents employeurs.

Pour plus de renseignements, contactez :
Mme Laure APPENDIN au 04.72.25.42.40
ou par mail : ram@saint-maurice-de-beynost.fr

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion du 102^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Monsieur le Maire, accompagné de 3 élus, le représentant des Pompiers et celui des Anciens Combattants, ont déposé chacun une gerbe, observé la minute de silence et rendu hommage aux soldats morts pour la France. Tout comme pour le 8 mai dernier, cette cérémonie s'est déroulée dans la plus stricte intimité, les mesures édictées par la préfecture ne permettant pas d'accueillir plus de 10 personnes.



LA LAÏCITE MISE A RUDE EPREUVE

La laïcité a été mise en place en 1905 dans notre pays. Moins de vingt ans plus tard, elle fut une des sources d'inspiration de Mustapha Kemal lors de la création de la république de Turquie et c'est elle qui permet aujourd'hui à des milliers de gens de croyances différentes de faire fonctionner la plus grande démocratie du monde: l'Inde. La France, république laïque, n'a pas de religion d'Etat et place la loi, et non pas un chef ou un texte sacré, au-dessus de tout. A l'échelle plus modeste d'une commune comme la nôtre, la laïcité nous invite à mettre en lumière ce qui nous rapproche les uns des autres et en sourdine ce qui pourrait nous diviser. Nous partageons le même cadre de vie, nous fréquentons les mêmes commerces et prenons parfois le même train chaque matin ... Autant de moments qui doivent rester teintés de convivialité et d'échanges et non pas de méfiance et de haine issues de certaines vidéos qui circulent trop facilement sur Internet. Les voisins que nous croisons tous les jours sont d'abord des proches avec lesquels nous partageons un sort commun. Pensons-y plus souvent. Pour nous et aussi pour nos enfants qui jouent ensemble dans la cour de l'école. Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons besoin de rester soudés car c'est ensemble que nous sortirons tous grandis.

TELETHON

Les diverses manifestations et événements habituellement organisés sur cette période de fin d'année ne pourront malheureusement pas avoir lieu à cause du confinement et de la crise sanitaire que nous traversons. Pour vos dons, appelez le 36 37 (voir flyer joint au journal).

HOMMAGE REPUBLICAIN AUX VICTIMES D'ATTENTATS

Le Maire et les élus municipaux de Saint-Maurice-de-Beynost se sont associés aux hommages rendus aux victimes innocentes des assassinats des 22 et 29 octobre, et ont adressé leurs sincères condoléances aux familles de ces personnes visées au nom des obscurantismes religieux dont les fondements sont contraires aux lois de la République. Voici le texte ci-dessous diffusé sur notre site :

« Face à ces agissements barbares et fanatiques, qui visent notre société dans ses dimensions fondamentales, les Elus invitent les Mauriciens à défendre les valeurs républicaines essentielles dont l'égalité des sexes, la fraternité et la liberté et rappellent que la pratique du culte, garantie par les lois de la république, doit se faire dans le respect de tous et des valeurs de notre société.

Dans notre démocratie, sociale et laïque, l'équipe municipale apporte son soutien indéfectible à l'Ecole de la République pour qu'elle puisse s'affranchir des pressions économiques et religieuses venues de toutes parts.

C'est à ce prix que nos enfants, nos adolescents, construiront leurs savoirs, apprendront à s'informer, analyser, s'exprimer, critiquer, pour être au final des citoyens éclairés, détenteurs de leur libre-arbitre. »

PERE NOEL

Le Père Noël, ne disposant de l'attestation de déplacement que pour la nuit du 24 au 25 décembre, ne passera pas dans les rues de notre commune avec sa calèche, accompagné de sa troupe de lutins. En effet, le Père Noël, eu égard à son grand âge, a jugé plus sage de rester confiné dans son lieu de résidence principal : le Pôle nord. Nous rassurons cependant les enfants, son état de santé est excellent, ses rennes bien nourris et bichonnés et ses petits lutins télétravaillent d'arrache-pied.



LES ENJEUX DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE LA COHESION SOCIALE



Elu vice-président en charge de la Politique de la Ville et de la cohésion sociale lors du conseil communautaire du 15 juillet 2020, Monsieur Pierre GOUBET, notre maire, nous présente dans ces grands axes les projets qu'il souhaite mener à bien au cours de cette nouvelle mandature.

Les Echos (LE) : Bonjour Monsieur le maire, pourriez-vous nous présenter le champ d'action de votre délégation ?

PG : « Elle comprend dans son champ d'action : le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), la gestion des gens du voyage (notamment la réalisation de l'aire d'accueil de grand passage), le Plan Local d'Habitat (PLH) qui permet de recenser, commune par commune, les besoins sur notre territoire pour tout type d'habitat, la solidarité avec le Contrat de Veille Active (CVA) qui a remplacé les CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale) et la Maison de Services au Public (MSAP) qui joue le rôle de guichet unique pour toutes les démarches administratives. C'est donc une délégation très étendue et importante à la fois pour la vie de nos administrés au quotidien mais aussi pour projeter dans le futur le devenir de notre territoire ».

LE : Quels sont les projets que vous souhaiteriez mettre en place ?

PG : « Outre les projets menés au sein des différents champs d'action susmentionnés, je souhaite, cette année et l'an prochain, faire aboutir 2 projets : le développement de la vidéo protection et le Centre de Surveillance Urbaine Intercommunal (CSUI). L'objectif est d'avoir une couverture égalitaire sur le territoire de la CCMP, ce qui n'est pas encore le cas actuellement. Les petites communes ont encore un peu de retard au niveau des équipements tandis que les grosses communes doivent changer les leurs. Ce centre a pour objectif de déclencher les forces de sécurité grâce à l'équipement radio des polices municipales qui échangent avec le CSUI et la gendarmerie. C'est la CCMP qui finance l'équipement des radios. Il s'agit donc de créer une nouvelle dynamique pour développer les polices municipales, leur armement et la couverture des petites communes ».

PCAET – CONSULTATION POPULAIRE

Au terme de près de 18 mois de travail, la CCMP a élaboré son PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial). Le PCAET est un projet territorial de développement durable. A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- l'adaptation au changement climatique,
- la sobriété énergétique,
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables.

Ainsi chaque citoyen est invité de participer du 16 novembre au 20 décembre 2020 à la consultation publique organisée par voie électronique accessible depuis le site internet de la CCMP (<http://cc-miribel.fr/actu/avis-de-consultation-du-public>).



CLUB AMITIE LOISIRS

Notre vente annuelle de Noël qui se déroule chaque année à la salle des fêtes, n'aura hélas pas lieu ! Cependant notre équipe de « bricoleuses » a fabriqué de jolies petites « choses » que nous vous proposerons à la vente sur le marché de notre commune les samedis matin 5 et 12 décembre 2020 (et peut-être le samedi 19 décembre à confirmer). Confitures, décoration de Noël et plein de belles confections vous attendent. Pensez à vos cadeaux de Noël, ou même à vous faire plaisir !

LA FORMATION DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS SE POURSUIT A DISTANCE ...

Nos 29 JSP, recrutés en septembre dernier à l'issue d'une session de tests particulièrement sélective, ont montré une motivation optimale jusqu'aux vacances de Toussaint, confortant l'équipe d'encadrement dans ses choix.

Tous avaient rapidement pris le rythme intensif imposé par cette formation et les progrès commençaient déjà à se faire sentir en théorie comme en sport ! Pour l'encadrement, l'enjeu va désormais se résumer à maintenir cette implication générale malgré la nouvelle période de confinement rendant les activités extra-scolaires interdites en présentiel.

Très vite, la décision a donc été prise par le bureau de l'association de proposer des cours aux horaires habituels via une application de visioconférence ! Toute l'équipe d'encadrement s'est donc mobilisée pour adapter les interventions permettant aux JSP de poursuivre le programme de cours théoriques imposé par la fédération des sapeurs-pompiers de France mais aussi d'entretenir leur condition physique !

Même si on se réjouit d'entretenir une bonne dynamique et de permettre à nos jeunes de s'épanouir grâce à cette passion commune, nous attendons tous avec impatience l'amélioration de la situation sanitaire qui nous permettra de retrouver nos activités habituelles dans notre confortable caserne de Saint-Maurice-de-Beynost !

Par ailleurs, la tournée des calendriers initialement prévue en novembre a dû elle aussi être différée à



CONVENTION ENTRE L'UNITE LOCALE DE LA CROIX ROUGE ET ARTEMIS

Artémis, centre socio-culturel de Saint-Maurice-de-Beynost, organise une fois par mois un « Dimanche Loisirs » (Animation de 15h à 18h), ouvert prioritairement aux personnes âgées. Certaines personnes sont autonomes pour se rendre sur ces manifestations et d'autres n'ont même pas quelqu'un pour les accompagner. Une des principales missions de la Croix-Rouge Française est de permettre le maintien du lien social pour les personnes isolées. Aussi, l'Unité Locale Côtière-Dombes a réfléchi à monter une action de transport social dans le cadre de ces « Dimanche Loisirs ». Cela nous a conduits, jeudi 22 octobre dernier, à la signature d'une convention entre M. Michel RIVORY, président d'ARTEMIS, et Mme Nadia NASRI, présidente de l'Unité Locale Côtière-Dombes, en présence d'un public de bénévoles d'ARTEMIS et de Bernadette qui a déjà bénéficié de ce service le dimanche 11 octobre. « Cela m'a permis de sortir de chez moi et de ne pas rester seule devant ma télé ». Satisfaite de notre service, elle se réinscrivira pour une prochaine animation.



L'OBSM CHAMPION DE FRANCE 2020

Une finale âprement disputée entre deux adversaires de taille : Portes du Vercors et l'OBSM. Ce fut dans les toutes dernières minutes et après de multiples rebondissements que l'OBSM a réussi à décrocher le titre, coiffant au poteau les boulistes isérois des Portes du Vercors. Un beau travail d'équipe qui récompense le travail de formation réalisé par le club depuis de nombreuses années. « Une belle aventure humaine et du sport de haut niveau » a déclaré le manager entraîneur Romain Besset. L'ascenseur émotionnel aura fonctionné jusqu'au bout !



MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès par an. Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

En savoir plus : www.prevention-maison.fr

RÉSEAU DE TRANSPORT EN CAR DE L'AIN

Pour rappel, notre commune est desservie par des lignes régulières du réseau de transport départemental car.ain.fr. Ces lignes traversant notre commune ont été confiées par le département de l'Ain à l'entreprise Philibert Transport, afin d'en assurer l'exploitation :

- Ligne 171 : Lyon - Montluel
- Ligne 132 : Lyon - Bourg-en-Bresse

Ce mode de transport reste un véritable pour notre ville permettant à nos habitants de disposer d'une solution de déplacement alternative à la voiture particulière.

Dans un souci de sécurité des usagers, un protocole sanitaire strict a été mis en place, celui-ci étant évolutif en fonction de la situation sanitaire.

PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉPIT "AUX LUCIOLES"

Compte tenu de la situation sanitaire et de cette période de confinement, la plateforme d'accompagnement et de répit des aidants modifie son programme. Toutes les actions groupales ont été suspendues pour une durée indéterminée.

Désormais, elle propose du répit à domicile effectué par nos professionnelles, du soutien psychologique individuel. La permanence téléphonique reste disponible 5 jours sur 7 et la Halte répit de Miribel est possible en fonction des demandes.

Plus d'info et inscription : 04 81 91 91 30
Courriel : accueildejour@auxlucioles.fr

FÊTE DES COMMERCANTS

La fête des commerçants, initialement prévue le samedi 12 décembre 2020, n'aura pas lieu cette année car les rassemblements sur la voie publique sont interdits. L'équipe municipale réfléchit au report de cette manifestation sur une nouvelle date dès que la situation sanitaire le permettra.

VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX ROUGE

La vestiboutique, située dans le quartier des Folliets, bâtiment le Mistral, est ouverte les mardi et jeudi de 14h à 18h et le samedi matin de 9h à 12h. Elle est installée en plein air chaque jeudi après-midi.
Renseignements au 04 78 55 46 45.

ADMR - AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'ADMR est présente sur l'ensemble du territoire de l'Ain. Elle agit auprès de tous pour améliorer le confort de vie à domicile, aussi bien auprès d'actifs pour des prestations de confort ou de garde d'enfants qu'auprès des plus fragiles. Elle s'attache à maintenir sa présence locale sur les territoires, à développer des actions d'animation de la vie sociale, à rester en veille pour lutter contre l'isolement...

Pour cette rentrée 2020, l'ADMR recherche des BENEVOLES sur le territoire de la Côtière. Rens. ADMR La Côtière

Tel : 04 72 88 48 22

Courriel : acotiere@fedee01.admr.org

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

La période de crise sanitaire que nous traversons génère de nombreuses difficultés au sein des cellules familiales et des parcours individuels des jeunes.

Afin d'y répondre, le Point Accueil Ecoute Jeunes de l'Ain (PAEJ01) a mis en place une plate-forme téléphonique disponible 7 jours sur 7 de 8h à 23h au 04 26 99 99 41. Le PAEJ01 a pour objectifs de :

- prévenir les situations à risques des jeunes de 12 à 25 ans,
 - rétablir le dialogue entre eux et leur environnement familial et social,
 - participer à leur bien-être et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle,
 - favoriser leur autonomie et leur capacité d'action.
- Ses missions sont :

-l'accueil et l'écoute inconditionnels et immédiats,
-l'accompagnement et l'orientation, -l' « aller vers » par la présence dans les lieux de vie des jeunes -la prévention généraliste -La médiation avec les proches et les institutions qui entourent les jeunes.

AGENDA

En raison des contraintes sanitaires actuelles, la plupart des manifestations prévues sont à ce jour annulées.

Jeu. 10/12 19h	Municipalité Conseil municipal
Mar. 22/12 1h-19h	Allegro Don du sang (sur RDV)

RESTOS DU COEUR

Ouverture à partir du 24 novembre - 20, passage du Lavoir à MIRIBEL.

Inscriptions :

- à partir du 24 novembre le mardi de 9h15 à 11h et de 13h30 à 15h30
Important : se munir des justificatifs de ressources et de domicile
Distribution à partir du 24 novembre :
- Les mardis et vendredis de 9h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h



Les commerçants de la commune s'organisent pour maintenir leur activité auprès des Mauriciens pendant le confinement !

Pour connaître les commerces ouverts, ceux qui pratiquent le «Click and collect», ceux qui assurent des livraisons, rendez-vous sur le site de la commune
<https://www.saint-maurice-de-beynost.fr>

PERMANENCES	
permanence des adjoints	
Sur rendez-vous :	
21/11	Pierre GOUBET Maire
28/11	Eveline GUILLET Urbanisme et environnement
05/12	Daniel MONCHANIN Action éducative
12/12	Lydie EXTIER-PONS Affaires sociales
19/12	Didier JUHEN Dev. économique et numérique
26/12	Pierre GOUBET Maire
02/01	Nicole BOURGEOIS Sport, Associations, Culture

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Éviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

ADJONDEMENT FN/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel garanti)

ETAT CIVIL

Naissances	
12/09	Léa JOLIVET
18/09	Kayis MESSAOUDI
18/09	Mia ALMODOVAR
29/09	Imran AIT M'HANED
01/10	Manon MOLLEX
10/10	Roukaya ZAYANI
15/10	Youssef SAKET
27/10	Louka PELISSIER
02/11	Robin BESSON
Mariage	
17/10	Victor BURLAT et Inès MEZOUAR
Décès	
08/09	Leonor DE OLIVEIRA DIAS Epse VALENTE
11/09	Marc DESCHAMPS
16/09	Casimiro COSTA CARMINHO
22/09	Robert VERNAY
30/09	Guy DUWICQUET
11/10	Lucie VENET Vve MICHAUD
15/10	Arouchak TAHHAN
16/10	Joaquim VALENTE
26/10	Rosa MARIN Vve LOPEZ
01/11	Gustave DUFOUR
07/11	Camille PERRIN
10/11	Simonne COCHOD Vve SALINA
16/11	Serge FROUFE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h



Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er nov. au 31 mars.

Du lundi au vendredi :
8h-11h45 et 14h-16h45
Samedi :

8h-16h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- ⊙ Directeur de la publication : P. GOUBET
- ⊙ Ont participé à la rédaction : La commission Information-Communication, les équipes de l'OBSM, des JSP, du Club Amitié Loisirs et d'Artemis
- ⊙ Mise en page : S. JUBAN
- ⊙ Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- ⊙ Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

- ⊙ Tél : 04 78 55 14 08 ⊙Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
- ⊙ Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr